

Manager du développement durable

RNCP28775 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 7
Code(s) NSF	340, 310p
Formacode(s)	12522
Code(s) ROME	H1502, H1302, M1402, K1802
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Date d'échéance	21/12/2021

Certificateur(s)

EXCELIA GROUP · SIRET : 34876850800015

<https://www.excelia-group.com>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

A compléter (Reprise)

ACTIVITÉS VISÉES

Liste des activités visées par le titre :

Définition de la stratégie développement durable de l'entreprise

- - Réalisation d'un état des lieux DD de l'entreprise
- - Mise en œuvre d'une veille DD dans l'environnement de l'entreprise
- - Utilisation des résultats de la veille pour mesurer l'importance des changements sur les enjeux DD
- - Détermination des enjeux stratégiques DD pour l'entreprise
- - Elaboration d'une stratégie DD pour l'entreprise
- - Mettre en œuvre des innovations et des ruptures

Conception et mise en œuvre du plan d'actions développement durable défini

- - Construction du projet DD de l'entreprise
- - Conception du programme et des plans d'actions DD
- - Mise en œuvre du projet DD
- - Pilotage du programme et des plans d'actions DD
- - Management des ressources
- - Dialogue avec les parties prenantes

Communication et animation du plan d'actions développement durable

- - Sensibilisation et formation des employés de l'entreprise et des parties prenantes
- - Mobilisation globale autour des indicateurs clés et des objectifs définis
- - Communication et dialogue sur les finalités, les enjeux et les résultats de la démarche DD
- - Représentation de l'entreprise auprès des parties prenantes
- - Evaluation des plans d'actions et mise en œuvre de la redevabilité auprès des parties prenantes

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Le titulaire est capable de :

- - Réaliser un état des lieux DD de l'organisation
- - Hiérarchiser les enjeux DD
- - Déterminer une stratégie DD

- - Mettre en place un système de veille DD
- - Concevoir et mettre en œuvre des innovations et des ruptures
- - Utiliser les résultats de l'anticipation pour mesurer l'importance des changements sur les enjeux développement durable
- - Construire le projet DD
- - Piloter le programme d'action RS
- - Manager les ressources
- - S'assurer de l'appropriation du projet
- - Piloter le déploiement du projet
- - Dialoguer avec les parties prenantes
- - Sensibiliser et former les employés de l'Entreprise ou les parties prenantes
- - Anticiper et maîtriser le changement organisationnel
- - Assurer une mobilisation globale autour des indicateurs clés et objectifs définis
- - Assurer le dialogue et la communication sur les finalités, les enjeux et les résultats de la démarche DD
- - Représenter l'organisme auprès des parties prenantes notamment lors d'audit, de notation extra-financière, de crise, de manifestations ou événements
- - Maîtriser le rendre-compte et la « redevabilité » de la démarche

Blocs de compétences

RNCP28775BC01 — Concevoir et mettre en œuvre le plan d'actions développement durable défini

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

A partir de la validation de la Direction Générale sur la stratégie DD à suivre, le Manager du développement durable doit s'assurer que les axes de la politique DD se déclinent en programmes et plans d'actions dans les métiers et fonctions de l'entreprise, y compris dans les relations avec certaines parties prenantes critiques (les fournisseurs, les clients...). Il devra piloter, animer et déployer auprès des relais (filiales, fonctions et entités relatives à l'entreprise...) des actions nécessaires à la mise en œuvre de la politique de DD de l'entreprise. Pour cela il devra s'assurer de la réalisation des actions et de l'identification d'indicateurs clefs pour l'entreprise.

Modalités d'évaluation :

- Elaboration d'un plan d'action DD et des indicateurs DD ;
- Elaboration d'un Business Plan par l'élaboration d'un tableau de bord prospectif d'indicateurs extra financiers ;
- Elaboration d'une cartographie des « processus » d'une organisation et une analyse de l'efficacité des processus ;
- Rapport sur la mise en œuvre du projet DD relatif au cahier des charges de la mission ou du stage ;
- Mise en situation d'audits selon un référentiel déterminé ;
- Hiérarchisation des Parties Prenantes (PP) d'un organisme.

Ou

Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de même durée.

RNCP28775BC02 — Communiquer et animer la mise en œuvre du plan d'actions développement durable

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Le manager du développement durable a un rôle très important d'animation sur les enjeux et la stratégie du développement durable dans l'entreprise. Pour cela, il doit sensibiliser et former son équipe (le cas échéant), les employés de l'entreprise mais aussi les parties prenantes tout en s'assurant de la bonne réalisation de la démarche. Il est le garant de l'appropriation progressive de la démarche DD et ses actions par l'ensemble du personnel notamment grâce à une communication interne et externe performante. Il est responsable des différents livrables sur le développement durable (audits externes et internes, rapport DD) auprès des diverses parties prenantes de l'entreprise (y compris éventuellement les organismes de certification, de réglementation...).

Modalités d'évaluation :

- Conception et réalisation des actions de formation au DD (supports, animation, évaluation, suivi)
- Présentation critique des activités et des difficultés rencontrées en termes de changement (adhésion des acteurs)

au sein de l'entreprise

- Elaboration d'un plan directeur de projet DD avec planification, organisation, ressources allouées, objectifs, risques...)
- Elaboration d'un plan de communication DD
- Définition d'une procédure d'audit ou de gestion de crise DD
- Réalisation d'une comparaison de rapports DD afin de les « noter » au regard des indicateurs des normes internationales (ISO 26 000).

Ou

Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de même durée.

RNCP28775BC03 — Définir la stratégie développement durable de l'entreprise

LISTE DE COMPÉTENCES

Descriptif :

Afin de pouvoir définir sa stratégie, le Manager du développement durable doit analyser la situation de l'entreprise en matière de DD. Il doit aussi anticiper sur les évolutions dans ce domaine (veille au niveau politique, économique, social, technologique, écologique, légal...). Il devra par la suite prioriser les enjeux du DD et les parties prenantes en fonction de la stratégie et de la vision de l'entreprise, et proposer à sa direction générale des axes de progrès DD de natures stratégiques et opérationnelles pour l'entreprise.

Modalités d'évaluation :

- Argumentaire pour répondre à la problématique et la détermination des enjeux DD de l'organisation présentée dans une étude de cas ;
- Présentation de la hiérarchisation des enjeux DD et axes d'amélioration ;
- Réalisation d'un plan directeur de projet DD et présentation orale des solutions proposées à un Comité de Direction d'entreprise ;
- Réalisation d'une veille thématique dans un cadre réglementaire ou volontaire sur les risques et politique du DD dans une perspective internationale.

Ou

Réalisation d'un portefeuille de preuves en relation avec le bloc, 3 à 6 mois après le parcours formatif et une immersion professionnelle de même durée.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Les métiers de Manager du développement durable sont susceptibles d'être présents au sein de tous les secteurs d'activité :

- Energie,
- Ingénierie, Conseils Etudes et Enseignement,
- Construction, Habitat - Déchets,
- Industrie
- Commerce et Transport,
- Tourisme,
- Banques et assurances,
- Communication
- Ressources Humaines

Dans des entreprises privés ou publics de toutes tailles.

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Type d'emplois accessibles :

- Chargé de mission RSE ;
- Chargé de mission développement durable ;
- Chargé de développement local, chargé de mission développement durable - Agenda 21,
- Responsable qualité sécurité environnement en industrie ;
- Responsable hygiène sécurité environnement en industrie ;
- Responsable RSE ;

- Responsable développement durable ;
- Responsable qualité services, consultant en management de la qualité ;
- Consultant en organisation et management ;
- Auditeur qualité service, auditeur qualité en industrie, auditeur en organisation

RÉGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ
Pas de réglementations d'activités

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Élevée (4/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 3 à 5 sur 5.
Facteurs principaux	Manque de main-d'œuvre disponible
Salaire médian (mensuel)	2 761 €
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel · tension 5/5 (Très élevée) H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire · tension 5/5 (Très élevée) H0X90 — Techniciens du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel · tension 3/5 (Modérée) H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité · tension 5/5 (Très élevée) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes) · tension 3/5 (Modérée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	24 467
Jugés difficiles à recruter	37 %
Emplois saisonniers	7 %
Familles professionnelles (FAP)	G1X70 — Techniciens et agents de maîtrise en intervention technique en Hygiène Sécurité Environnement -HSE industriel et protection du patrimoine naturel H0X40 — Ouvriers qualifiés du contrôle qualité et de laboratoire H0X90 — Techniciens du contrôle qualité H1X91 — Ingénieurs et cadres techniques en Hygiène Sécurité Environnement -HSE- industriels et exploitation éco-industriel H1X93 — Ingénieurs des méthodes de production, du contrôle qualité L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X90 — Cadres administratifs, comptables et financiers (hors juristes)

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS
Formation initiale, Formation continue, Apprentissage, Contrat de professionnalisation, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION
A compléter (Reprise)

COMPOSITION DU JURY — FORMATION INITIALE, FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE
• Président : personnalité qualifiée du monde économique

- 4 personnes dans le jury
- 50 à 75% sont extérieures à l'autorité délivrant la certification et représentent le secteur professionnel
Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50%/ 50%

COMPOSITION DU JURY — APPRENTISSAGE

- Président : personnalité qualifiée du monde économique
 - 4 personnes dans le jury
- 50 à 75% sont extérieures à l'autorité délivrant la certification et représentent le secteur professionnel
Répartition des représentants des salariés et des employeurs en pourcentage : 50%/ 50%

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement 21/12/2021

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP15092

NOUVELLE(S) CERTIFICATION(S)

RNCP36279

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

com@esc-larochelle.fr

Groupe Sup de Co La Rochelle

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/28775/>

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	2
Montant total engagé	14 575 €
Coût moyen par dossier	7 288 €
Durée moyenne	1551 h
Période	03/2021 – 12/2021
Reste à charge titulaire	68 %
France compétences	32 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.